



## **DEVENEZ, VOUS AUSSI, AMBASSADEUR DU LABEL GITES DE FRANCE® !**

**Leader français et européen du tourisme chez et par l'habitant, 3<sup>ème</sup> marque de tourisme la plus connue des Français : Gîtes de France® promeut depuis 60 ans un tourisme authentique d'accueil où la rencontre, le partage, la convivialité et la simplicité sont de mise.**

**Garants de ces valeurs, les 47 000 propriétaires adhérents Gîtes de France® accueillent chaque année 3.4 millions de vacanciers dans leurs 60 000 hébergements, partout en France.**

**Pour une partie d'entre eux, cette activité touristique constitue un complément de revenus, pour d'autres, le pari audacieux d'une reconversion professionnelle dont ils retirent leurs revenus principaux.**

**Grâce à leurs activités, cette force vive participe au développement du tourisme en France et contribue vertueusement à l'équilibre économique des territoires, avec 2 milliards € de chiffre d'affaires direct et indirect généré et 31 745\* emplois directs, indirects et induits créés.**

**Et vous, avez-vous déjà pensé à devenir un ambassadeur Gîtes de France® ?**

### **LA LOCATION TOURISTIQUE AVEC GITES DE FRANCE®**

#### **Une activité rentable et un patrimoine immobilier valorisé**

Pour les propriétaires adhérents, le tourisme chez l'habitant présente de réelles opportunités pour valoriser un patrimoine immobilier, en bénéficiant d'une fiscalité avantageuse et d'une réglementation souple.

Le chiffre d'affaires brut annuel pour un hébergement labellisé Gîtes de France® est, en moyenne\*, de :

- 10 700 € pour un gîte, d'une capacité d'accueil de 5 personnes ;
- 18 600 € pour une maison d'hôtes dotée de 3 chambres et peut aller jusqu'à 24000 € si les repas en table d'hôtes sont inclus ;
- 38 370 € pour un gîte de groupe qui accueille en moyenne 25 personnes.

Le chiffre d'affaires brut annuel varie en fonction du classement de l'hébergement (nombre d'épis), de sa localisation, de sa capacité d'accueil et des prestations proposées.

Les propriétaires sont considérés comme des loueurs de meublés, et à ce titre, relèvent de la catégorie des "BIC" imposés au régime de la micro-entreprise (lorsque leurs recettes n'excèdent pas 76 000 €, ce qui est le cas de la plupart d'entre eux) et bénéficient, à ce titre, d'un abattement fiscal de 71 %.

## Une activité passionnante !

L'hébergement touristique chez l'habitant demande un investissement humain pour offrir un accueil convivial aux vacanciers, à la clientèle d'affaires ou aux touristes étrangers. Ce temps de travail se matérialise par différentes tâches techniques, administratives et commerciales à accomplir. Il se mesure en Equivalent Temps Plein (ETP) et est variable en fonction du type de structure touristique choisie, de la capacité d'accueil et des services proposés.

En moyenne, il représente\* :

- 36 jours de travail/an, soit 0.2 ETP pour un gîte ;
- 219 jours/an pour une maison d'hôtes, soit 1 ETP ;
- 276 jours/an pour une maison d'hôtes avec tables d'hôtes, soit 1.2 ETP ;
- 289 jours/an (propriétaires et salariés compris) pour un gîte de groupe, soit 1.3 ETP.

Gîtes de France® constate que le temps de travail consacré à l'activité croît parallèlement au classement de l'hébergement (nombre d'épis) et au nombre de chambre proposé.

## Un accompagnement personnalisé et de « A à Z », pour concrétiser votre projet

Quelle que soit la localisation ou le degré de maturité de son projet, chaque futur adhérent se verra accompagné par l'agence départementale Gîtes de France®, et ce y compris s'il n'est pas encore propriétaire d'un bien ou d'un terrain à bâtir.

Il bénéficiera ainsi d'une expertise professionnelle globale, assurée par un expert Gîtes de France®, qui l'aidera à mener à bien son projet de « A à Z » :

- conseils sur le montage financier (inventaire des subventions possibles et informations sur les conditions d'attribution) ;
- accompagnement sur les aspects techniques (conseils sur l'agencement et l'aménagement intérieur de l'hébergement ainsi que sur les normes de réglementation à respecter) ;
- information sur les différents statuts sociaux et fiscaux inhérents à l'activité et sur les formalités administratives à acquitter (déclaration d'activité en mairie, etc.) ;
- estimation des revenus financiers que pourra générer cette activité et sur les différents modes de commercialisation possibles de l'hébergement ;
- et, bien sûr, une présentation lui sera faite de la philosophie et des valeurs du tourisme d'accueil chez et par l'habitant de Gîtes de France® et des conditions d'obtention du label.

Cet accompagnement personnalisé prendra la forme d'un ou plusieurs rendez-vous à l'agence ou directement sur le terrain.

## A chacun sa formule d'hébergement !

Gîtes de France® propose différents types d'hébergements touristiques. Chaque propriétaire peut donc trouver celui qui lui conviendra en fonction de son patrimoine immobilier et du temps qu'il souhaite consacrer à cette activité :

### Les gîtes :

- **le gîte** : une maison de vacances indépendante ou un appartement en copropriété. Cet hébergement est aménagé pour un séjour agréable pour les vacanciers. Le propriétaire assure l'accueil de ses hôtes ainsi que l'entretien de l'hébergement entre chaque location.
- **le gîte de groupe** accueille de 12 à 100 personnes et convient aussi bien à des groupes d'amis, des réunions de famille nombreuse ou encore à une clientèle d'affaires. Les hébergements recevant 15 personnes ou plus sont classés en établissement recevant du public (E.R.P.) et sont soumis à un certain nombre de normes de sécurité.
- **le gîte d'étape** est situé sur un itinéraire ou un sentier de randonnée et offre aux passionnés de sport et nature une halte appréciée pour une ou plusieurs nuits de repos.
- **le gîte pour les enfants** de 4 à 15 ans, qui y séjournent en pension complète et en petit comité (une quinzaine maximum) pendant les vacances scolaires, sans leurs parents. Les propriétaires à la tête de ces gîtes sont comme des familles d'accueil sélectionnées avec le plus grand soin, en fonction de la qualité de leur hébergement, de leurs compétences d'encadrement (titulaires du B.A.F.A et/ou du B.A.F.D) et du programme pédagogique proposé aux enfants. Outre la labellisation accordée par Gîtes de France®, ces structures sont régulièrement visitées et contrôlées par les instances départementales ou préfectorales : D.D.A.S.S., D.D.J.S., D.S.V.

### Les chambres d'hôtes avec ou sans table d'hôtes :

- **la chambre d'hôtes** est un « bed and breakfast » à la française. Le propriétaire reçoit de façon amicale des hôtes de passage, dans sa résidence principale, pour une ou plusieurs nuits. Dans cette formule, le petit-déjeuner est obligatoirement inclus, sans surcoût, il s'agit d'un « plus » très apprécié des vacanciers et ce service représente l'une des clés de la réussite de l'accueil chez l'habitant.
- **la table d'hôtes** s'inscrit dans le prolongement de la chambre d'hôtes. Cette prestation offre aux vacanciers la possibilité de découvrir la gastronomie traditionnelle régionale, concoctée par le propriétaire et servie à sa table familiale. Ces repas sont exclusivement réservés aux personnes séjournant dans les chambres d'hôtes.

### Les City Breaks :

Maison de ville ou appartement, ces hébergements en ville proposent deux formules de séjour, en chambre d'hôtes ou en location indépendante. Les City Breaks sont fréquentés aussi bien par les vacanciers français que par des touristes étrangers, sans oublier la clientèle d'affaires en déplacement professionnel.

## Les campings :

Situés dans un environnement préservé, ils sont installés sur deux types de sites. Les sites "nature" ne dépassent pas plus de 30 emplacements pour une superficie variable de 300 à 400 m<sup>2</sup> chacun. Les campings "tradition" proposent jusqu'à 150 emplacements, de 80 à 100 m<sup>2</sup> chacun, avec des animations et des équipements de loisirs pour agrémenter le séjour des vacanciers.

**Un hébergement labellisé et contrôlé :  
une assurance de louer pour le propriétaire,  
un gage de qualité pour les vacanciers.**

Le label de qualité Gîtes de France® et ses grilles nationales de classement sont reconnues par les pouvoirs publics et font référence dans le secteur. Ces grilles reposent sur des critères rigoureux qui sont autant de garanties pour les clients d'un suivi de la bonne tenue du parc d'hébergements, de la qualité des séjours et des prestations proposées par les propriétaires adhérents.

Le grand public ne s'y trompe pas puisque 25 % des Français associent la valeur de "sérieux" à Gîtes de France® et 22 %, celle de "qualité" selon l'étude Protourisme 2015.

Les hébergements Gîtes de France® sont donc classés en fonction de leur niveau de standing :

- de 1 à 5 épis, pour les hébergements de bon confort jusqu'à ceux offrant les prestations les plus luxueuses ;
- des niveaux « confort » (équivalent à un 3 épis), premium (égal à un 4 épis) et luxury (analogue au niveau 5 épis) pour les City Breaks situés en ville.

Le classement est orchestré sur le terrain par 150 experts techniciens Gîtes de France®. Ces derniers visitent les hébergements, à plusieurs reprises si nécessaire, avant de les labelliser. Chaque propriétaire sera définitivement agréé après la signature d'une charte de qualité rappelant les éléments fondamentaux de la culture Gîtes de France®, suite à laquelle il recevra le célèbre panonceau Gîtes de France® à afficher à l'entrée de son hébergement.

Une fois la labellisation obtenue, l'hébergement est systématiquement contrôlé tous les 5 ans.

**GITES DE FRANCE® :  
UN ACTEUR DE POIDS ET HISTORIQUE DANS LE SECTEUR TOURISTIQUE FRANCAIS**

**Le leader du tourisme chez l'habitant en France et en Europe**

# Gîtes de France

Avec 60 000 hébergements répartis partout en France, patrimoine de 47 000 adhérents propriétaires : Gîtes de France® est le leader historique de l'accueil touristique chez et par l'habitant.

Chaque année, 3 200 nouvelles structures voient le jour en bénéficiant du savoir-faire du label.

Le volume d'affaires de Gîtes de France® progresse depuis plusieurs années consécutives et est réinvesti dans des actions de promotion de la marque, de montée en compétences du réseau et de défense des intérêts de ses adhérents (campagne d'achat de mots clés, opération de communication médiatique,

participation aux salons de renommée en France et à l'international, actions de lobbying, formations, publications d'études...).

Véritable vitrine des hébergements Gîtes de France® sur la toile, le site national [www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com), traduit en 6 langues, connaît lui aussi des performances exponentielles et comptabilise 18 millions de visiteurs uniques en 2016 (source Google Analytics).

## La force d'une marque, d'un label de qualité et d'un réseau associatif tourné vers l'entrepreneuriat

Gîtes de France® se fonde sur un business model qui s'appuie sur trois piliers :

- sa **marque**, 3<sup>e</sup> marque de tourisme la plus connue des Français avec un taux de notoriété de 65 % qui dépasse les frontières et qui jouit d'un capital sympathie pour l'ensemble des Français chez lesquels elle est synonyme de vacances, d'agréables moments partagés en famille et d'un certain art de vivre.
- son **label de qualité**, reconnu par les pouvoirs publics, avec des grilles de classement garantissant sérieux et constance dans la qualité des hébergements. Pour aller plus loin dans la recherche de satisfaction des vacanciers, Gîtes de France® a mis en place des « avis clients » en 2014, une démarche d'excellence qui a été reconnue en 2016 par AFNOR Certification. Cette certification garantit la fiabilité des avis clients consultables en ligne et leur traçabilité complète.
- son **réseau associatif** de loi 1901 : chez Gîtes de France®, l'actionnaire, c'est l'adhérent. Un principe auquel sont très attachés les adhérents, les élus locaux, les administrateurs, les directeurs et collaborateurs et qui garantit la pérennité des valeurs et des principes fondateurs du Mouvement.

## 60 ans de success story, 100 % Made in France !

Gîtes de France® a été créé dans les années 50, de l'initiative d'agriculteurs et d'élus qui souhaitent réhabiliter leurs bâtis, alors soumis à l'abandon du fait de la déprise agricole, en développant l'accueil touristique sur leurs terres, et éviter la désertification de leurs campagnes.

La cause était noble et pionnière, et avec elle, le tourisme durable et collaboratif naissait en France.

Six décennies plus tard Gîtes de France® est devenu le leader du secteur.

Au cours de son histoire, Gîtes de France® a toujours fait figure de précurseur : pionnier dans l'édition de guides touristiques et du minitel qui a réussi le virage du numérique, militant de première heure pour un tourisme accessible à tous (69 % des hébergements touristiques français labellisés « Tourisme et Handicap » sont des Gîtes de France®, création de « gîtes solidaires » en partenariat avec le Secours Populaire Français), incubateur d'hébergements éco-responsables (écogîtes, gîtes Panda WWF France)...

Autant d'exemples qui démontrent qu'on peut cultiver ses différences sans rien renier de ses valeurs d'origine, qu'on peut être un acteur « historique » d'un secteur et faire pour autant preuve d'une agilité commerciale qui porte ses fruits.

Depuis 60 ans, Gîtes de France® est un ambassadeur du tourisme collaboratif déclaré et encadré et porte haut le drapeau du « Made in France » dans l'Hexagone et par-delà les frontières. Car, il n'est pas anodin de rappeler que Gîtes de France a déjà accompagné de nombreux pays étrangers dans la transmission

# Gîtes de France

de savoir-faire pour les aider à transposer le modèle si bénéfique du tourisme chez l'habitant, ô combien générateur de richesse pour les territoires.

\*D'après l'étude sur le poids socio-économique de Gîtes de France, réalisée en 2014, par le cabinet indépendant MKG Consulting